

Nomination du comité de vote

Le bureau de direction de la CSN-Construction annonce par la présente la constitution du comité de vote en vue du congrès de la CSN-Construction tel que résolu lors de la rencontre du bureau de direction du 30 octobre 2019.

PV bureau de direction 20191030-02_ CONSTITUTION DU COMITÉ DE VOTE

Il est proposé que le comité de vote soit composé de :

- Sylvain Couture, avocat LAROCHE MARTIN
- Yvan Duceppe, trésorier Fédération des professionnellesP
- Marc Laviolette, ancien président de la CSN et formateur ASP
- Lucie Longchamp, vice-présidente FSSS–CSN

Proposé par Francis Lapierre

Appuyé par Erik Lepage

ADOPTÉ
